Monsieur Chopart Eleve en chirurgie a la pitié presenta jeudi dernier une observation a l'Academie de chirurgie dont elle m'a chargé de luy rendre Compte.
le sujet de cette observation est une Dame agée de soixante et deux ans, qui vint chés les hospitalieres du fauxbourg st. marceau le 17 juillet 1765; elle etoit d'un temperamment tres sanguin, rouge de visage, jouissant d'un tres grand Embonpoint, et ne se plaignant que de loin en loin de Douleurs de tête, elle etoit sujette a des hemorragies par le nés. le 20. 7bre dernier elle eut un accés de fievre assés considerable pour lequel on luy fit deux saignées du bras qui luy procurerent beaucoup de soulagement; mais le 26 du meme mois etant bien retablie, elle se disposa a aller a la messe, et comme elle etoit prête a partir elle dit que les saignées l'avoient extremement affoiblie, et que jamais elle ne permettroit qu'on la saignat d'avantage, elle vint par achevée de proferer ces paroles qu'elle mourut.
L'on fit l'ouverture du Cadavre pour chercher la cause d'une mort si prompte, et le sternum Enlevé, l'on vit le pericarde rempli d'une grande quantité de sang auquel une ouverture qui se fit aux Environs de la partie moyenne du ventricule gauche du coeur et qui pouvoit permettre l'introduction du bout du Doigt, avoit donné issüe; auprés de cette premiere ouverture en paroissoit une beaucoup plus petite ou l'on passoit aisément un gros stilet. les bords de ces deux crevasses m'ont parus tres minces ce qui me fait croire que cet accident a été preparé par gradation.
cet Evenement quoique tres surprenant n'est cependant pas sans Exemple on en trouve plusieurs dans les auteurs, comme l'a observé m.r Chopart,

ARC 25 a.69

et nous en avons plusieurs de nos jours; je suis meme persuadé qu'ils seroient beaucoup plus frequens si l'on avoit soin d'ouvrir les cadavres des personnes mortes subitement au lieu de se contenter d'un examen superficiel des parties exterieures.

Quoique cette observation ne puisse contribuer en rien pour le progrés de l'art, cependant elle pourroit etre employée en forme de citation lorsque l'academie traittera quelque matiere relative a ce sujet. Didiey le 14. 9.bre 1765.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE